CAHIER D'UTILISATION CHAUDIERE



Utiliser ce document lorsque les réglages indiqués dans le "cahier d'installation" ont été effectués par votre installateur

SOMMAIRE

1 Recommandations

2 Description du produit

3 Fonctionnement

- 3.1 Mise en marche
- 3.2 Mise en service rapide
- 3.3 Mise en service personnalisé
- 3.4 Mise à l'arrêt

4 Incidents de fonctionnement

- 4.1 Module d'ambiance
- 4.2 Affichage du module d'ambiance
- 4.3 Codes erreurs

1 RECOMMANDATIONS

Conditions réglementaires d'installation et d'entretien

"BAXI" rejette toute responsabilité pour les dommages résultant de travaux non exécutés conformément à la présente notice et/ou par un professionnel qualifié".

L'installation et l'entretien général de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, rappelés dans la notice d'installation.

• Surveillance périodique

- Vérifier la pression d'eau de l'installation au manomètre (0,8 bar à froid minimum).
- S'assurer du plein d'eau en purgeant : on ne doit qu'exceptionnellement remettre de l'eau; si la nécessité de compléter devenait fréquente, rechercher la fuite éventuelle ou faire appel à l'installateur.

Attention : un appoint d'eau froide important dans une chaudière chaude peut provoquer la destruction de la chaudière.

• Vérifier que le compteur ne tourne pas, lorsque la chaudière ainsi que les appareils gaz sont à l'arrêt.

• Protection contre le gel

- En cas d'arrêt prolongé, vous devez protéger la chaudière, le préparateur E.C.S. et l'installation soit, en vidangeant complètement soit en utilisant au remplissage, un produit antigel de qualité sanitaire pour chauffage central.
- Les antigels pour circuit de chauffage central sont de qualité spéciale. L'installateur vous donnera toutes précisions utiles à ce sujet. Ne pas oublier de vidanger le ballon d'eau chaude et le circuit d'eau sanitaire.
- Il faut alors s'assurer qu'il ne peut y avoir communication entre les circuits de chauffage et d'eau sanitaire (cf. circulaire du 26 avril 1982 du Ministère de la Santé).

• Entretien chaudière

- Vous devez faire appel à votre installateur ou à un service après-vente (formule d'entretien permanent) pour effectuer les opérations d'entretien.
- Le ramonage doit être effectué avant la saison de chauffe.
- Faire vérifier le circuit gaz de la chaudière enfonctionnement.

Entretien Annuel

Décret N° 2009-649 du 9 juin 2009 relatif à l'entretien annuel des chaudières dont la puissance nominale est comprise entre 4 et 400 kilowatts.

• Préparateur d'eau chaude

- Votre préparateur d'eau chaude est équipé d'une anode anti-corrosion renouvelable.
- La consommation de cette anode est fonction de la qualité de l'eau, un contrôle est obligatoire au moins tous les 2 ans.

• Nettoyage de l'habillage

- N'utiliser aucun produit abrasif, nettoyer avec un chiffon doux imbibé d'eau savonneuse.

S'assurer que les orifices obligatoires d'aération sont suffisants et maintenus en bon état de fonctionnement (version cheminée)

Ne pas installer ce matériel dans un local présentant une atmosphère ambiante contenant des vapeurs corrosives, ni sur un socle inflammable.

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- Ajouter de l'eau en permanence en cas de fuite légère (entartrage dangereux de la chaudière).
- Ne pas réarmer sans avoir rechercher la cause de l'anomalie ayant déclenché un code erreur.
- Ne pas obturer l'arrivée d'air frais à l'arrièr de la chaudière pour la version cheminée.
- Ne pas chercher des fuites de gaz à l'aide d'une flamme: employer de l'eau savonneuse.

2 DESCRIPTION DU PRODUIT

Principe de fonctionnement automatique de votre chaudière

La chaudière que vous venez d'acquérir est équipée d'une régulation de température intégrée. L'appareil va mesurer la température extérieure (grâce à la sonde fournie) et adapter automatiquement la température de chauffage à vos besoins, selon les préréglages "Standards". Vous pouvez aussi, si vous le souhaitez, personnaliser votre programme afin d'avoir le maximum de confort et d'économies possible.

Descriptif : Votre chaudière se compose principalement :

- d'un corps de chauffe monobloc en fonte.
- d'un brûleur fioul ou gaz intégré.
- d'un préparateur d'eau chaude sanitaire intégré (version BVi uniquement).
- d'un tableau de bord commandé par un module d'ambiance.

Module d'ambiance

C'est l'interlocuteur pour dialoguer avec votre installation de chauffage. Installé sur la chaudière ou de préférence en ambiance, il pilote et optimise en permanence le fonctionnement de la chaudière. Il affiche les informations utiles pour connaître l'état de votre chauffage, il transmet vos consignes de réglage à l'installation. Vous trouverez ci-après les explications nécessaires à l'utilisation du module d'ambiance.

Pour une meilleure qualité de confort, nous recommandons vivement l'installation du module d'ambiance dans le volume chauffé.



Description du tableau de commande de la chaudière

Les commandes du tableau de la chaudière sont réservées à la mise sous tension, à la maintenance et au fonctionnement de secours.Le tableau de commande intègre le système électronique destiné à automatiser la chaudière, le ballon d'eau chaude sanitaire et les circuits de chauffage. Il offre un emplacement (2) destiné à recevoir un module d'ambiance.

Descriptif tableau de commande selon modèle



- 1 Bouton de test des relais et des sondes et RESET pour chaudière gaz (réservé à l'installateur)
- 2 Emplacement pour module d'ambiance
- 3 Voyant de sécurité brûleur
- 4 Voyant de sécurité chaudière
- **5** Voyant de mise sous tension
- 6 Interrupteur Marche/Arrêt + voyant
- 7 Afficheur digital de la température ou du code erreur
- 8 Réarmement du thermostat sécurité
- 9 Réarmement brûleur
- 10 Bouton de test brûleur (réservé à l'installateur)
- **11** Fusible.

FONCTIONNEMENT 3

Attention : l'arrêt de la chaudière par l'interrupteurMarche/Arrêt du tableau de commande laisse la chaudière sous tension mais coupe l'alimentation électrique de la régulation ainsi que le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.

Mise en marche 3.1

La mise en marche de la chaudière s'effectue en actionnant l'interrupteur lumineux Marche/Arrêt (6). La lampe verte indique que la chaudière est mise en état de marche.

- Pour que votre chaudière soit en état de fonctionnement, vérifier les points suivants :
 - Voyant de mise sous tension orange (5) allumé.
 - Interrupteur Marche/Arrêt enfoncé (6) (voyant vert allumé).
 - Afficheur numérique de la température (7) allumé. .
 - Afficheur du module d'ambiance allumé et symbole de communication 🌧 affiché (14).

3.2 Mise en service rapide

- Votre chaudière est préréglée pour assurer :
 Une température ambiante de confort * de 20°C entre 6h00 et 22 h00 du lundi au vendredi, et entre 7h00 et 23h00 le samedi et le dimanche.

Une température ambiante d'économie) (ou réduit) de 16°C, la nuit entre 22h00 et 6h00.
Une température d'eau chaude sanitaire , (ou ballon) de 55°C entre 6h00 et 22h00 (modèle Bi et BV i uniquement). Pour une mise en service rapide et un fonctionnement selon ce préréglage, il vous suffit de mettre l'appareil à l'heure et au jour.



Le réglage du jour est terminé, refermer la porte. La mise en service est terminée, votre confort est assuré, toutefois, si vous désirez le personnaliser, reportez-vous au paragraphe 3-3.

3.3.1 Comment sélectionner un mode de fonctionnement

La porte du module d'ambiance est fermée. Appuyer sur la touche 心の楽か pour choisir un des 5 fonctionnements possibles. Chaque impulsion fait défiler l'affichage d'un fonctionnement à l'autre.

Vous avez le choix entre les fonctionnements suivants :

[⊕] Veille :

Le chauffage (et la production d'eau chaude) sont à l'arrêt, mais votre habitation reste sous le contrôle des fonctions "hors gel" (cette fonction ne dispense pas des précautions habituelles contre le gel) et "température d'absence" si cette consigne est programmée. C'est le régime qui convient si vous quittez votre domicile pour une durée indéterminée et que vous ne souhaitez pas "maintenir le chauffage".



✤ Confort permanent :

La température ambiante suit un niveau de confort et la production d'eau chaude est activée en permanence. Votre chauffage assurera un confort proche de 20°C 24h/24h.

Programmé :

Le régime confort **alterne avec le régime réduit) selon un programme horaire préétabli. C'est le régime de confort d'un logement habité avec abaissement de température durant les périodes d'absence et de sommeil.

) Réduit permanent :

La température ambiante suit un niveau réduit et laproduction d'eau chaude est désactivée en permanence. Le chauffage est maintenu proche de 16°C 24h/24h sans eau chaude sanit aire.

ECS (Eau Chaude Sanitaire) permanent :

Le chauffage est arrêté et la fonction eau chaude sanitaire est activée en permanence. Vous pouvez sélectionner ce régime si vous ne voulez pas de chauffage mais uniquement de l'eau chaude sanitaire. C'est le régime qui convient en été.

Mode "MANUEL": (disponible qu'à partir de la version 8809)

Le chauffage est contrôlé par une consigne de température chaudière réglé par le bouton du module d'ambiance.

3.3.2 Fonctions de la touche */) : dérogation manuelle du programme

- 1 Si vous quittez votre domicile momentanément (quelques heures par exemple) et que vous voulez que votre chauffage passe en régime réduit économique, vous pouvez appuyer sur le bouton *★D* de votre module d'ambiance. Le chauffage sera maintenu proche de 16°C jusqu'à une nouvelle impulsion ou jusqu'à la période de chauffage de confort suivante.
- 2 Si vous vous couchez plus tard que prévu (réception d'amis par exemple) et que votre chauffage est passé en régime réduit, vous pouvez, sans modifier votre programme, passer en régime confort par une impulsion sur la touche ***/D** Le chauffage sera maintenu proche de 20°C et l'eau chaude sanit aire proche de 55°C jusqu'à une nouvelle impulsion ou jusqu'au cycle de chauffage réduit suivant.
- 3 Si vous souhaitez avoir plus d'eau chaude sanitaire en dehors des heures de confort programmées procédez comme en 2.

Le clignotement du témoin de régime *ou indique que la dérogation est active.

3.3.3 Comment régler la température ambiante de confort



Comment personnaliser les réglages 'STANDARD' de votre régulation

Ces programmes d'origine pourront être rappelés ultérieurement (p. 12).



programmation en 2 temps

1. CHERCHER > le critère à régler dans le menu déroulant ci-dessous à l'aide des touches 🛦 et 🔻

CRITERES (en boucle)	DEFINITIONS	STANDARD (Régl. d'origine)	PLAGE de REGLAGE (pour l'utilisateur)
NB-J-ARRET	Nombre de jours de congés	00	00 / 99
TECHNICIEN	Code d'accès au niveau "Installateur"	0000	Code
STANDARD	Retour aux réglages d'origine	00	00 / 01
INFOBALLON	Indication de latempérature d'au chaude sanitaire	Affichage℃	
PRES EAU	Indication de la pression eau de l'installation en bar (la chaudière doit être équipée du pressostat d'eau)	Affichagebars	
INFO-T-EXT	Indication de la température extérieure	Affichage °C	
HEURE	Actuelle	10:00	00:00 (24:00)
JOUR	Actuel	LUNDI	LUNDI à DIMA NCHE
T-AMBIANTE	Température de confort souhaitée	20°C	10 / 40℃
T-REDUITE	Température d'économie souhaitée	16°C	10 / 40°C
T-ABSENCE	Température d'absence souhaitée	(inactif) 5 / 15°C, 5 / 15°C	
T-BALLON	Température d'eau sanitaire souhaitée	55°C	10/60°C
PROG	Jour(s) d'application de programme	LU-VE (SA-DI) LU-DI, LU, MA, ME	
DEBUT (1)		06:00 (07:00)	: / 00:00 / 24:00
FIN (1)		22:00 (23:00)	: / 00:00 / 24:00
DEBUT (2)	Heures de début et de fin des périodes de chauffe du(des)	: (:)	: / 00:00 / 24:00
FIN (2)	jour(s) d'application indiqués ci-dessus à la ligne PROG	: (:)	: / 00:00 / 24:00
DEBUT (3)		: (:)	: / 00:00 / 24:00
FIN (3)		: (:)	: / 00:00 / 24:00

En cas de fausse manœuvre, fermer puis rouvrir la porte du module.

2. REGLER le «critère» sélectionné :

Allumer la lampe rouge de la touche a pour accéder au mode «modification».

Modifier le réglage à l'aide des touches ${\color{black} \underline{A}}$ ou ${\color{black} \nabla}$ dans la plage indiquée ci-dessus.

Eteindre la lampe rouge de la touche se pour valider le nouveau réglage.

9

T- AMBIANTE * température de "confort" souhaitée Préréglée d'usine à 20°C, c'est le point "0" de la plage de réglage du bouton en façade du module. (Température pour les heures de "confort" programmées).

T- REDUITE) température "d'économie" souhaitée Préréglée d'usine à 16°C, elle assure une température ambiante d'économie durant l'absence ou le sommeil. (En dehors des heures de "confort" programmées).

T-ABSENCE température "d'absence" souhaitée Inactive par défaut, elle permet si elle est réglée à une valeur entre 5 °C et 15 °C, que le chauf fage de votre habitation soit maintenu à la température réglée à ce ${}^{\circ}$ paramètre. Fonction active uniquement en mode veille

T- BALLON T température "d'eau sanitaire" souhaitée

Préréglée d'usine à 55°C, elle assure la prép aration d'eau chaude sanitaire, pendant les heures de "confort" programmées). Il est possible de sélectionner une production d'eau chaude sanitaire 24h00/24h00.

Après avoir validé ce réglage, vous pouvez refermer la porte ou choisir un autre critère à régler.

On procède de la même manière pour la température réduite et la température du ballon.

Comment modifier son programme horaire de chauffage et d'eau chaude sanitaire

Toute modification de programme horaire commence à la ligne PROG-LU-VE par l'affichage des jours concernés par ce programme soit :

Lundi

Mardi

Jeudi

Mercredi

Vendredi

Samedi

Dimanche

LU-DI: les 7 jours de la semaine sont identiques LU-VE: les 5 jours de lundi à vendredi sont identiques SA-DI: les 2 jours samedi et dimanche sont indentiques LUNDI:seul le jour sélectionné est concerné (LUNDI, MARDI, etc.)

Qu'est ce qu'un programme horaire ?

1

C'est l'ensemble des périodes de la journée où vous souhaitez obtenir la température ambiante de confort et la production d'eau chaude sanitaire.

Visualisation à l'écran Ce programme délivre : de 6h00 à 22h00 : une température de confort et une production d'eau chaude sanitaire,

le reste du temps: uniquement une température réduite.

	▶ 1
	▶ 2
A	► 3
24	▶ 4
-18 6-	▶ 5
	6
	7

LU-VE

▶ 1

▶ 2

▶ 3

▶ 4

▶ 5

6

7

SA-DI

1

2

3

4

5

▶ 6

▶ 7

LUNDI

▶ 1

2

3

4

5

6

7



LU-DI

▶ 1

▶ 2

▶ 3

▶ 4

▶ 5

▶ 6

▶ 7

Ouvrir la porte du module



Comment procéder

EXEMPLE:

SOUHAITE

1 Affichage des jours concernés

NOTA : les jours d'application proposés sont justement ceux que nous recherchons, inutile donc de modifier, passons au critère suivant.

2 Modifier le début de 1^{ère} période de confort







Chercher le critère

Chercher le critère

۸

Δ Eteindre pour valider...

Allumer pour....

1

÷()=

▼

Þ

DEBUT 2 24

6-12

DEBUT 2

. 24

. -18 6 . 12 .

-18

► 1 ► 2 ► 3

▶1

▶ 2

*∎

12:00

₩|

4 Créer le début de la 2ème période de confort

3 Modifier la fin de la 1^{ère} période de confort

5 Créer la fin de la 2^{ème} période de confort

Pour régler les heures de début et de fin de la 3^{ème} période de confort, respectivement 18 h et 22 heures, procéder exactement comme pour la 2^{ème} période.





Comment supprimer une période de confort

A l'inverse de l'exemple ci-dessus, on remplace les heures de début et de fin par "----" situé dans la boucle de défilement des heures entre 24:00 et Exemple : pour supprimer la période 2, on remplacera





Comment procéder

1 Affichage des jours concernés



2 Modifier le début de la 1^{ère} période de confort



Procéder de la même manière pour programmer la fin de la période de confort



• Par exemple, il est vendredi et on programme NB-J-ARRET = 3. Alors la chaudière passe immédiatement en mode veille Uet reviendra au mode [©]le lundi suivant à 00:00 heure.

÷Q€ Chercher le critère A *Q€ Eteindre pour valider.

* Cette fonction ne dispense pas des précautions d'usage contre les risques de gel (en cas de dysfonctionnement).

NOTA : Un boîtier de commande téléphonique est livrable en option, il permet de piloter et d'interroger à partir de votre téléphone la température du logement.

3.4 Mise à l'arrêt

- Appuyer sur l'interrupteur Marche/Arrêt (6).
- Débrancher l'alimentation électrique, le voyant (5) s'éteint.
- Fermer le(s) robinet(s) de barage (fioul ou gaz) sur les tuyauteries d'alimentation en combustible.

Tableau de commande elon modèle



Afficheur du module d'ambiance



4 INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

4.1 Module d'ambiance

Votre chaudière est équipée d'un système automatique de détection d'anomalies. Quand un défaut apparait, le symbole \triangle et un code EXX signalant le type de défaut clignotent sur l'afficheur et l'écran du (des) module (s) d'ambiance.

4.2 Affichage du module d'ambiance

Etat d'affichage du module d'ambiance	Défaut chaufferie constaté	Action
Aucun affichage sur le	• Voyant orange de mise sous tension (rep.5) éteint	Vérifier la mise sous tension de la chaudière
module d'ambiance		(interrupteur général chaufferie)
		Vérifier et/ou changer le fusible
	Interrupteur vert Marche/Arrêt (rep.2) éteint	Enfoncer le bouton, le voyant vert doit s'allumer
	 Afficheur température chaudière (rep.7) éteint 	Vérifier l'emboitement du module
		 Vérifier et/ou changer le fusible

4.3 Codes erreurs clignotant sur l'afficheur (rep. 7) et l'écran du module d'ambiance

Code d'erreur	Défaut chaufferie constaté	Action
E01 (gaz uniquement)	Chiffre 01 clignotant	Il indique que le thermostat de sécurité surchauffe a déclenché. Appuyer sur le bouton reset (rep.1). En cas de surchauffe répétée, contacter votre
E04 (gaz uniquement)	Chiffre 04 clignotant	Absence de signal de flamme. Appuyer sur le bouton reset (rep.1). Si l'erreur se reproduit contacter votre installateur.
E10 (gaz uniquement)	Chiffre 10 clignotant	Il y'a plus de 5 reset effectués en 15 minutes, attendre plus de 15 minutes et appuyer sur le bouton reset (rep.1). Si l'erreur se reproduit contacter votre installateur.
E60 (fioul uniquement)	Voyant de sécurité chaudière allumé (rep. 4). Chiffre 60 clignotant.	Il indique que le thermostat de sécurité surchauffe de la chaudière a déclenché. Pour le réenclencher, dévisser le capuchon et appuyer sur le bouton rep. 8). En cas de surchauffe répétée, contacter votre
E61 (fioul uniquement)	Voyant de sécurité brûleur allumé (rep. 3). Chiffre 61 clignotant.	Il indique que le brûleur est en sécurité. Appuyer sur le bouton de réarmement brûleur (rep. 9) pour le remettre en marche. Attention : Vérifier qu'il y a suffisamment de fioul dans la citerne et que les vannes d'alimentations de fioul sont ouvertes.
E70	Chiffre 70 clignotant.	Sonde départ (VFAS) défectueuse. Vérifier et/ou changer la sonde.
E74	Chiffre 74 clignotant	Défaut sécurité manque d'eau (selon version). Vérifier la pression d'eau (0,8 bar mini à froid). Ajouter de l'eau sur l'installation (ne pas le faire de manière répétée, contacter votre installateur).
E75	Chiffre 75 clignotant.	Sonde ECS défectueuse. Vérifier et/ou changer la sonde.
E76	Chiffre 76 clignotant.	Sonde extérieure défectueuse. Vérifier et/ou changer la sonde.
E77 (fioul) ou E12 (gaz)	Chiffre 77 clignotant.	Sonde chaudière défectueuse. Vérifier et/ou changer la sonde.
E90 ou E91	Chiffre 90 ou 91 clignotant.	Adresse bus déjà utilisée par un appareil. Vérifier les adresses des appareils. Contacter votre installateur.
E92	Chiffre 92 clignotant.	Défaut câblage bus. Vérifier câblage et appuyer sur bouton reset.
E96	Chiffre 96 clignotant.	Surcharge de courant sur le bus. Vérifier qu'il y a un module d'ambiance sur le 2 ^{ème} circuit. Contacter votre installateur.

Attention : les sondes de départ (VFAS) et d'ECS (SPFS) étant optionnelles, l'affichage de leur code erreur (E70, E 74 et E76) en cas de défectuosité de celles ci, peut disparaître suite à un reset ou une mise hors tension de la carte. Pour les autres codes erreurs contactez votre installateur.



157, Avenue Charles Floquet 93158 Le Blanc-Mesnil - Cedex Téléphone : + 33 (0)1 45 91 56 00 Télécopie : + 33 (0)1 45 91 59 50

BAXI S A au capital de 48 402 499 € RCS Bobigny B 602 041 675 A.P.E 282 D

PART OF BOR THERMEA